

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° 2026-26**

Conseillers municipaux En exercice : 11 Quorum : 6  Présents : 10 Pouvoir(s) : 0	<b>le vingt et un mai deux-mil vingt-six</b> à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. ORSET Paul, maire.	
	Date de convocation : 13 mai 2026	Date d'affichage : 13 mai 2026
	Présents : ORSET Paul - CICLET Laury - TARDY Loïc – MUGNIER Patricia - THEVENET Dominique - MONOD Philippe - NICLOUX Isabelle - DALMAZ Séverine - JOUTARD Wendy - PASSERAT Morgan.	
	Absent(s) : MAUBERGER Léo.	
	Procuration(s) : -	
	Secrétaire de séance : JOUTARD Wendy	

**Commission Communale des Impôts Directs  
Liste en vue de la nomination par le directeur des services fiscaux**

l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Son rôle est consultatif et elle intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;
- Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- Elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198-3 du livre des procédures fiscales).

Afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés non bâties et propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation, voire des rénovations conséquentes. Ce suivi est matérialisé sur les "listes 41" qui recensent toutes les modifications depuis la tenue de la dernière réunion. Ces listes 41 sont mises à disposition de la commune une fois par an sur le Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP) ou, à défaut, envoyées sur support papier.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. En cas de décès, démission ou révocation de trois au moins des membres titulaires de la commission, il est procédé à de nouvelles nominations en vue de les remplacer.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

En cas de liste incomplète ou d'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.  
Suite à l'appel à candidature effectué sur *panneau pocket* et dans le petit clermontois distribué en mai, seuls 12 contribuables se sont inscrits pour cette commission.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**DECIDE** de dresser une liste de 12 contribuables pour que cette nomination puisse avoir lieu.

1	ARIIS Robert
2	MUGNIER Patricia
3	TARDY Loïc
4	PASSERAT Serge
5	GRUFFAZ Sylvie
6	NICLOUX Isabelle
7	SERVET Michel
8	PASSERAT Morgan
9	CAVALLARI Anne-Olivia
10	MONOD Philippe
11	THEVENET Dominique
12	CICLET Martial

Le secrétaire de séance,  
JOUTARD Wendy



Le Maire,  
ORSET Paul

